

# COVID EVENT PROTOCOL

## Courses cyclistes sur route internationales ( élite & U23)

A. DISPOSITIONS GENERALES .....	2
B. AVANT LA COURSE.....	3
C. VOYAGE EN BELGIQUE ET MESURES DE QUARANTAINE .....	4
D. STRATEGIE DE DEPISTAGE COVID COMPETITIONS.....	5
1. COURSE .....	7
1.01 Inscriptions .....	7
1.02 Parking des équipes .....	7
1.03 Réunion des chefs d'équipe .....	7
1.04 Zone de départ .....	7
1.05 Zones de ravitaillement et de collecte.....	7
1.06 Organisation logistique .....	8
1.07 Zone d'arrivée.....	8
1.08 Local antidopage.....	8
1.09 Assistance médicale .....	8
2. CEREMONIE & PRESSE.....	9
2.01 Tente d'abri à l'arrivée des coureurs .....	9
2.02 Cérémonie .....	9
2.03 Presse.....	9
3. PUBLIC.....	9
4. VIP & CATERING .....	9
5. COORDINATEUR CORONA .....	9
6. RESPECT ET APPLICATION DES REGLES EN VIGUEUR .....	9

## A. DISPOSITIONS GENERALES

Depuis le lundi 7 mars 2022, la Belgique est passée en code « Jaune », ce qui implique la levée de nombreuses restrictions. Il n'y a plus de protocole relatif aux activités physiques et sportives.

Cependant, des mesures préventives restent utiles (non obligatoires).

**Pour les courses de l'UCI, les éventuelles mesures supplémentaires du protocole UCI en vigueur doivent encore être appliquées.**

## **B. AVANT LA COURSE**

### **Ne faites pas de sport si vous êtes malade**

Faire du sport lorsque vous êtes malade ou peu après l'avoir été peut vous rendre encore plus malade. Si vous vous entraînez avec d'autres personnes, vous risquez d'infecter des gens.

Ne faites donc pas de sport en compagnie si vous êtes atteint d'une maladie infectieuse. Non seulement le covid-19, mais aussi les rhumes, la grippe, la bronchite, la pneumonie, la grippe intestinale... c'est le nouveau normal.

**Coureurs, membres du staff, officiels, collaborateurs. Si vous présentez un des symptômes suivants, vous devez contacter votre médecin de famille ou votre médecin traitant :**

- fatigue anormale
- sensation générale de maladie (perte d'énergie combinée à des frissons, somnolence, douleurs musculaires, manque d'appétit...).
- des douleurs inexplicables dans plusieurs groupes musculaires
- mal de tête qui ne disparaît pas avec 1 dose de paracétamol
- toux sèche
- problèmes respiratoires
- fièvre (38°C ou plus)
- mal de gorge
- perte de goût ou d'odeur
- nez qui coule
- éternuer plusieurs fois par jour (sans allergie)
- vomissements et/ou diarrhées plusieurs fois par jour, avec ou sans douleurs abdominales, nausées, grondements d'intestins, maux de tête, crampes ou fièvre

Certains de ces symptômes peuvent également se manifester sans risque pour les autres, comme la rhinite allergique aux foins, les maux de tête lors de migraines ou la diarrhée comme effet secondaire d'un médicament pour une pathologie non contagieuse.

## C. VOYAGE EN BELGIQUE ET MESURES DE QUARANTAINE

### C.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Chaque participant, quelle que soit sa fonction, est lui-même responsable du respect de la législation belge pour les voyages en Belgique et les conditions des autorités compétentes de son propre pays.

Ces règles dépendent de :

- Votre origine
- Votre séjour en Belgique
- La situation actuelle de la pandémie de Covid-19 en Belgique

Les règles applicables aux voyageurs sont susceptibles de changer. Veuillez vérifier régulièrement les informations disponibles.

**Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante :**

- [www.info-coronavirus.be/fr/voyages/](http://www.info-coronavirus.be/fr/voyages/) voir "Je n'habite pas en Belgique"
- Pour chaque question détaillée ou situation spécifique : +32.78.15.17.71 (Info Coronavirus, Français ou Néerlandais)

**Documents via les liens suivants :**

- Formulaire PLF <https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>

### C.2 VOYAGER VERS LA BELGIQUE

Les règles applicables aux voyageurs sont susceptibles d'être modifiées. Veuillez consulter régulièrement les informations disponibles sur le site <https://www.info-coronavirus.be/fr/voyager-en-secu-rite/>

#### **Le Formulaire de Localisation du Passager (PLF)**

Si vous envisagez de voyager vers la Belgique ou de retourner en Belgique après un séjour à l'étranger, vous devez:

- Consulter le dernier avis de voyage.
- Compléter un formulaire de localisation du passager (dans les 6 mois avant l'arrivée en Belgique)

Vous remplissez le formulaire de localisation des passagers (PLF) dans les 6 mois précédant votre arrivée en Belgique, même si vous êtes entièrement vacciné. Le PLF doit être rempli par toute personne qui se rend, directement ou indirectement, en Belgique, sauf:

- si vous séjournez en Belgique pour moins de 48 heures
- si vous avez été à l'étranger pendant moins de 48 heures

**ATTENTION :** Vous devez TOUJOURS remplir le PLF dans les cas suivants, même si vous restez en Belgique moins de 48 heures ou si vous étiez à l'étranger moins de 48 heures:

- vous vous rendez en Belgique par avion ou par bateau;
- vous vous rendez en Belgique en train ou en bus depuis un pays situé hors de l'UE ou de l'espace Schengen (par exemple, l'Eurostar depuis le Royaume-Uni);
- vous avez séjourné dans un pays à très haut risque au cours des 14 derniers jours.

Vous pouvez trouver toutes les règles et le formulaire ici: <https://travel.info-coronavirus.be/fr/public-health-passenger-locator-form>

## **D. STRATÉGIE DE DÉPISTAGE COVID EPREUVES UCI**

### **D.1 Procédures d'entrée dans les bulles équipes**

#### **D.1.1 Equipes et membres du staff**

Sur les liens ci-dessous, vous pouvez trouver les protocoles de l'UCI.

<https://www.uci.org/covid-19-pandemic-international-events-protocols-for-organisation-and/2Cm1PAdb4wjLf6XswFgbiU>

<https://fr.uci.org/pandemie-de-covid-19-epreuves-internationales-protocoles-pour-lorganisation/2Cm1PAdb4wjLf6XswFgbiU>

- Le protocole s'applique à toutes les épreuves UCI route de l'UCI WorldTour, UCI Women's WorldTour, UCI ProSeries, Courses de Classe 1 et Classe 2, ainsi que les Continental Road Championships, UCI Road World Championships et UCI Nations Cup.
- Ils ont trait aux catégories Elite et U23, Dames et Hommes, ainsi qu'aux catégories Juniors pour les Continentales et les Championnats du monde UCI route.

#### **D.1.2 Commissaires, Délégués techniques, personnel médical et antidopage et médias**

- Selon le protocole UCI

### **D.2 PROCÉDURE EN CAS DE SUSPICION DE COVID-19**

- Toutes les personnes impliquées dans l'événement (y compris le personnel et les membres des équipes de l'événement) sont priées de signaler immédiatement tout soupçon de COVID-19 aux services médicaux.
- Le service médical de l'événement contactera le médecin COVID pour assurer le suivi du patient suspect.
- La gestion des cas cliniques sera effectuée en accord avec les autorités sanitaires locales ou régionales.
- L'identification des cas de contact avec un cas COVID-19 confirmé (contacts rapprochés (risque élevé) et contacts d'exposition à faible risque) sera la responsabilité du médecin COVID, en coordination avec le médecin de l'équipe et les autorités sanitaires compétentes.
- La mise en œuvre du protocole d'examen clinique et le renvoi du patient au centre COVID le plus proche sont de la responsabilité du médecin du COVID.

### **D.3 PROCEDURE EN CAS D'UN COVID-19 CONFIRME**

#### **D.3.1 Evénements**

- Dans le cas d'un cas confirmé de COVID-19, le médecin COVID transmettra toutes les informations pertinentes à l'organisateur, qui est responsable de prendre les mesures nécessaires pour l'événement, après avoir consulté les autorités sanitaires nationales.
- Avant de confirmer les décisions prises par rapport à l'épreuve, l'organisateur consultera l'UCI et les représentants des coureurs et des équipes et leur expliquera les considérations des autorités sanitaires.
- Cette décision ne concerne pas les personnes mises en quarantaine, ce qui reste de la responsabilité exclusive du médecin COVID et/ou des autorités sanitaires nationales.

### **D.3.2 Conséquences d'un test positif**

#### **a. Collaborateurs de l'organisation**

- La personne dont le test est positif doit aller immédiatement en isolement et, dans le cas d'un test rapide à l'antigène, subir un test PCR supplémentaire.
- Le médecin COVID de l'organisation évalue les contacts à risque et les règles concernant le contact tracing sont suivies.

#### **b. Athlètes et staff**

- La personne dont le test est positif ne peut pas participer à la course, doit aller immédiatement en isolement et, dans le cas d'un test rapide à l'antigène, subir un test PCR supplémentaire.
- Après consultation du médecin de l'équipe ou du responsable de l'équipe et du coordinateur COVID, le médecin COVID de l'organisation évalue les contacts à risque et les règles concernant le contact tracing sont suivies.

## 1. COURSES UCI

### Protocole de l'UCI:

L'organisateur de l'événement prêtera une attention particulière à l'application stricte des mesures individuelles afin de protéger contre et d'éviter la propagation du virus.

Le port du masque buccal est permanent lors de la durée intégrale de l'événement, également à l'extérieur.

Cela concerne tout le personnel concerné, les coureurs, les membres d'équipe, les officiels, toute personne accréditée (journalistes, personnel médical, personnes invitées, etc.), ainsi que le personnel impliqué dans l'organisation de l'événement.

### 1.01 Inscriptions

- Masque buccal obligatoire lors des inscriptions

#### Préinscription

- Conformément à la procédure en vigueur (inscriptions par équipe)
- Elite individuel : S'inscrire à l'avance en ligne (via le site de la fédération), ne plus s'inscrire sur place.

#### Jour de la course

- Local suffisamment grand et aéré
- Local séparé pour la réunion du collège et les chefs d'équipe, ce local doit être suffisamment grand pour respecter la distanciation sociale.  
Ce local doit être suffisamment aéré.

#### Que prévoient les équipes?

- Le directeur sportif/le chef d'équipe effectuera les inscriptions **seul** (avec masque buccal) et se chargera de l'inscription des coureurs partants.
- Le port du masque buccal est obligatoire lors de la réunion des chefs d'équipe.

### 1.02 Parking des équipes

- Limitez le parking aux véhicules des équipes, des coureurs, des soigneurs et des mécaniciens.
- Le port du masque buccal sur le parking des coureurs est obligatoire.

### 1.03 Réunion des chefs d'équipe

- Le port du masque buccal est obligatoire pendant la réunion (UCI).

### 1.04 Zone de départ

- Les coureurs se présentent au départ, le contrôle de présence est fait par les officiels.
- Respecter l'hygiène pour et par les coureurs (se moucher dans des mouchoirs, bidons, ...).
- Le port du masque buccal par les coureurs est obligatoire jusqu'au départ (récupération à prévoir). (UCI)

### 1.05 Zones de ravitaillement et de collecte (tout le monde porte un masque buccal)

- Tolérance zéro pour le dépôt de déchets en dehors de la zone désignée.
- Aucun échange de boissons/nourriture entre les coureurs.
- Le ravitaillement ne peut être effectué que dans la zone prévue à cet effet (indiquée par des panneaux.)
- Zones de déchets à prévoir, emplacement à indiquer dans le Guide Technique de la course.
- Exclusivement réservées au personnel des teams/clubs

### **1.06 Organisation logistique**

---

- Voitures suiveuses équipées
  - o 3 personnes au maximum (UCI).
  - o Tout le monde porte un masque buccal (UCI).

### **1.07 Zone d'arrivée**

---

- Limitez au maximum l'accès à la zone d'arrivée. Ne permettre l'accès qu'aux personnes indispensables (1 à 2 personnes par équipe, quelques photographes). Le port du masque est obligatoire après la ligne d'arrivée.
- Etreintes et accolades de célébration, après la ligne d'arrivée. Demandez aux coureurs de respecter les gestes barrière élémentaires après avoir franchi la ligne d'arrivée. Demandez aux coureurs de ne pas étreindre leurs coéquipiers, les autres coureurs et les membres de l'équipe lorsqu'ils célèbrent leur victoire. Ils doivent respecter une distance minimale entre eux et les autres coureurs, même après avoir franchi la ligne d'arrivée.

### **1.08 Local antidopage**

---

- Les prescriptions de l'autorité antidopage compétente doivent être respectées.

### **1.09 Assistance médicale**

---

- Présence d'une équipe de premiers secours conformément aux prescriptions de l'AR 2019 et du tableau "Assistance médicale pour les courses cyclistes". Les services de premiers secours ont connaissance des procédures à suivre avec les participants ou spectateurs suspects de Covid-19.



## **2. CEREMONIE & PRESSE**

### **2.01 Une tente d'abri à l'arrivée des coureurs**

- Uniquement les coureurs et un accompagnateur (avec masque buccal) par coureur

### **2.02 Cérémonie**

- Selon les règles générales et UCI

### **2.03 Presse**

- Selon les règles générales et UCI

## **3. PUBLIC**

- Selon les règles générales (voir A)

## **4. VIP & CATERING**

- Facilités catering & VIP selon les mesures d'application à l'horeca

## **5. COORDINATEUR CORONA**

- La désignation d'un « coordinateur corona » au sein de chaque organisation reste obligatoire pour les épreuves UCI.
- Avant, pendant et après l'activité, cette personne est le point de contact pour le suivi des différentes mesures de sécurité. Le nom et les coordonnées de cette personne sont repris sur le site web de l'organisation, pour permettre aux contactcenters de savoir qui contacter si nécessaire.
- Le coordinateur corona assure également l'application de première ligne.